Question écrite du 10 mars 2021 de M. Eric Bertinat: «La commune déneige avec empressement les pistes cyclables, mais qu'en est-il des trottoirs et du réseau routier pris sous la neige et la glace?»

Alors qu'une alerte de niveau 3 sur 5 avait été déclenchée depuis le jeudi 11 février, la neige est bien arrivée en masse sur Genève, un peu plus tard que prévu, en deuxième partie d'après-midi le vendredi 12 février 2021. Ces chutes de neige importantes ont provoqué de gros embarras de circulation, avec un fort impact sur les déplacements, qu'ils soient privés ou publics. Les piétons, et plus particulièrement les personnes âgées, ont été mis en difficulté par des trottoirs particulièrement glissants et mal (ou pas) déneigés.

Les entreprises de dépannage de véhicules ont été fortement sollicitées ce soir-là et durant le week-end. Leur action a été entravée par l'absence d'intervention de la Voirie, l'état des routes leur ayant posé bien des problèmes. Elles ont dû éviter des accès trop pentus et ne se sont pas arrêtées à certains carrefours malgré les feux rouges, de crainte de ne pas pouvoir redémarrer. Il a dû en être de même pour tous les véhicules d'intervention.

Samedi 13 février, toujours aucune intervention significative de la Voirie. La chaussée et les trottoirs n'ont pas été dégagés, ni salés, ni couverts de gravillons. Pire, une légère hausse de la température a provoqué la fonte de la neige et en fin de journée la température repassant au-dessous de zéro, toutes les surfaces ont verglacé. Dimanche idem.

De nombreuses personnes ont chuté sur les trottoirs et, pire, en posant les pieds sur la route pour la traverser.

Notre commune représente le plein centre du canton vers lequel convergent toutes les routes et les passages d'une rive à l'autre. Il me semble qu'elle devrait être capable d'intervenir avec des chasse-neige et avec le matériel nécessaire lors d'une soirée d'enneigement, qui plus est lorsque celle-ci est annoncée quelques jours avant par les météorologues et qu'elle devrait donc être donc parfaitement prévisible par les services de la Voirie. Quarante-huit heures plus tard, trottoirs et routes étaient toujours difficilement praticables. Toute circulation y était dangereuse. Ce n'est pas acceptable lorsque l'on sait que des pistes cyclables ont été rapidement déneigées. On relèvera le souci de l'exécutif et – sans doute – l'immense satisfaction de la multitude de cyclistes-électeurs qui roulent par une météo pareille.

Je poserai deux questions au Conseil administratif:

- dès les premiers flocons de neige tombés, quelles ont été chronologiquement les interventions de la commune pour sécuriser voies routières et trottoirs sur l'ensemble du territoire – les pistes cyclables, nous l'avons vu, ayant reçu toute l'attention qu'elles méritent en cas de neige et de glace?
- Est-ce que l'exécutif s'est soucié des chutes et autres accidents survenus le weekend du 13 au 14 février sur la commune? Si oui, quels sont les chiffres (piétons et véhicules moteurs)?